



PARCOURS PROFESSIONNELS, CARRIERE, REMUNERATIONS

Le 10 octobre 2012

Déclaration générale de la CGT

Madame la Ministre,

Cette réunion sur des enjeux tels que les rémunérations et les carrières est, pour la CGT, de la plus haute importance.

Elle l'est d'autant plus que les conditions que connaissent – ou plutôt, subissent – les salariés de la Fonction publique sont absolument injustes et tout à fait préoccupantes.

Nous n'allons pas, une nouvelle fois, dresser un état des lieux détaillé de la situation. Mais, pour bien avoir présent à l'esprit combien celle-ci est dégradée, juste quelques éléments de rappel :

↳ L'augmentation de 2% du SMIC, le 1^{er} juillet 2012, a impacté, d'après vos propres chiffres, plus d'1 million d'agents ;

↳ Au bout de 17 ans de carrière, un fonctionnaire recruté en échelle 3 ne peut espérer un gain mensuel que de 26 euros nets.

↳ Un agent recruté dans le Nouvel Espace Statutaire de la catégorie B ne l'est qu'à 2% au-dessus du SMIC.

↳ Et, dans la catégorie A, l'embauche ne se fait plus qu'à 13% au-dessus du SMIC quand elle l'était encore à 75% il y a moins de 30 ans.

Cette réalité désolante et insupportable n'est pas le fruit du hasard : elle est avant tout la conséquence d'années de politiques successives qui, en particulier, ont fait décrocher la valeur du point de l'inflation. Depuis janvier 2000, la perte a aujourd'hui dépassé les 13%. Et, depuis juillet 2010, le comble est dépassé avec le gel pur et simple qui a été imposé.

Il est indispensable qu'une politique en rupture soit mise en œuvre.

Entre les mesures urgentes et le moyen terme, la CGT a de nombreuses revendications qu'elle vous a remises dès le début juillet. Ce n'est pas le moment de les reprendre dans leur intégralité mais, pour nous, il ne saurait être question de faire l'impasse sur une augmentation immédiate de la valeur du point, sur la reconstruction de la grille indiciaire, sur de nouvelles amplitudes de carrière, sur l'intégration dans les traitements des primes ayant un caractère de complément salarial...

De manière concomitante, les systèmes de rémunération à la performance doivent être abandonnés, le jour de carence abrogé sans délai.

Vous nous pardonnerez, Madame La Ministre, de ne pas partager votre appréciation selon laquelle *« avec les organisations syndicales, nous devons travailler et choisir entre des mesures générales ou de meilleures carrières pour les catégories C et B »*.

La CGT refuse de se placer dans cette option qui oppose a priori des réponses toutes aussi indispensables les unes que les autres.

Cette divergence s'explique sans doute par notre désaccord sur les remèdes à mettre en œuvre pour sortir de la crise.

Il ne faut pas compter sur nous pour accompagner une politique de nouvelles réductions des dépenses publiques socialement utiles.

Injuste pour les salariés, un plan d'austérité sera par ailleurs inefficace au plan économique.

Comme leurs collègues du privé, les agents de la Fonction publique ne sont en rien responsables de la crise actuelle.

Ils n'ont donc pas à constituer une forme de variable d'ajustement économique.

Puisqu'aujourd'hui, nous parlons de rémunérations, il est bon de souligner que, de 2000 à 2011, l'ensemble des salaires et des primes versé à tous les actifs de la Fonction publique a reculé de 0,7 point dans le PIB, soit environ 14 milliards d'euros et ce, en dépit de la forte contraction des richesses créées depuis 2009.

Augmenter la valeur du point d'indice de 3%, c'est faire rentrer près de 400 millions d'euros supplémentaires de cotisations salariales pour l'assurance maladie. Il n'est pas inutile de la rappeler à l'heure où s'annoncent de grands débats sur le financement de la protection sociale.

Une croissance significative et pérenne, vecteur incontournable pour trouver une véritable issue à la crise, ne saurait être à l'ordre du jour sans relancer la consommation des ménages, qui en constitue le principal moteur. Et ce n'est pas en réduisant le pouvoir d'achat des agents de la Fonction publique qu'on les incitera à consommer davantage.

La CGT veut croire qu'une véritable négociation s'ouvre aujourd'hui.

Si c'est bien le cas, elle y participera avec de nombreuses propositions, tout en redisant que de fortes mesures sont à prendre d'urgence.

Mais, en tout état de cause, elle place d'ores et déjà l'intervention des salariés au cœur de sa démarche.

Le 10 octobre 2012